



COMPAGNIE DES EXPERTS DE JUSTICE Près la COUR D'APPEL DE BESANÇON

SESSION DE FORMATION EJ/ETI 6

Le rôle essentiel du greffier et l'interaction avec l'expert

Vendredi 24 mai 2024

De 09h00 à 12h00

Palais de Justice de Besançon

Salle modulable (1^{er} étage), 1 rue Mégevand, 25000 Besançon

Programme de la formation

Objectifs pédagogiques :

- Définir la fonction et le rôle du greffier dans la procédure judiciaire
- Etudier les interactions entre le greffier et l'expert
-

Être capable de :

- Comprendre la mission du greffier, son action et ses responsabilités
- Permettre à l'expert d'appréhender sa mission en lien avec le service du greffe de la saisine au dépôt de son rapport

Pour savoir :

- Que les greffiers sont des fonctionnaires relevant du ministère de la justice.
- Ils sont responsables du bon déroulement de la procédure de justice et de l'authenticité des actes établis par les magistrats au cours du procès.
- Ils sont placés sous l'autorité d'un directeur de greffe

Public visé - Niveau préalable requis :

- Experts inscrits sur la liste des Experts de Justice près la Cour d'appel ;
- Experts Traducteurs Interprètes près la Cour d'appel ;
- Experts inscrits sur la liste probatoire des Experts de Justice près la Cour d'appel ;
- Pour les candidats experts : avoir déposé un dossier de candidature à la Cour d'appel ;
- Avocats ;
- Magistrats.

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivi de la formation.

Contenu détaillé de la formation

9h00-9h15 Introduction

David BLOND, président de la compagnie des experts de Justice

9h15-9h45 Organisation judiciaire

Séverine ALZUAGA, directrice de greffe près la cour d'appel de Besançon

Les différents degrés de juridiction

Organigramme d'une juridiction : magistrats/greffe

Organisation des audiences

9h45-10h15 Rôle / missions du greffier

Xavier DEVAUX, directeur de greffe, responsable des services civils de la cour d'appel de Besançon

Enregistrer les affaires

Prévenir les différentes parties des dates d'audience et de clôture

Prendre note du déroulement des débats

Rédiger les procès-verbaux et mettre en forme les décisions

10h15-10h30 Pause

10h30-11h45 Inscription sur la liste et paiement des experts

Séverine ALZUAGA, directrice de greffe près la cour d'appel de Besançon

Du dépôt de la candidature de l'expert à son inscription sur la liste : les étapes, le calendrier

Du dépôt du rapport de l'expert à son paiement :

Rôle de la régie et du service centralisateur

Consignation / Chorus PRO

11h45-12h00 QCM fin de formation

Organisation de la formation

Intervenants :

- Mme Séverine ALZUAGA, directrice de greffe près la cour d'appel de Besançon
- M. Xavier DEVAUX, directeur de greffe, responsable des services civils de la cour d'appel de Besançon
- M. David BLOND, président de la compagnie des experts de Justice

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques illustrés par des cas pratiques
- Apports techniques : vidéo projecteur
- Débat : questions / réponses avec la salle
- Remise de supports par voie dématérialisée

Contrôle des connaissances et reconnaissances des acquis :

- Par l'intermédiaire d'une fiche d'évaluation remplie par les participants
- Feuille d'émargement signée à la demi-journée
- Attestation de formation remise aux stagiaires en fin de journée

Durée de la formation : 3 heures (0,5 jour)

Coût de la formation :

- | | |
|--|--------|
| - Membres CEJCA, postulants et avocats : | 70 € |
| - Non membres de la Compagnie : | 140 € |
| - Magistrats : | Offert |